

Paris, le 25 février 2009

CONFIDENTIALITE DES DONNEES PERSONNELLES

Les Organisations d'industriels spécialisés dans les technologies de l'information prennent acte de la récente décision du Commissaire européen en charge de la protection des données

Dans le domaine des données à caractère personnel, la Directive 95/46/CE encadre la réglementation européenne et protège les citoyens de l'Union. Les conditions de l'éventuelle révision de ce texte ont amenées le Sénat à intervenir avec vigueur. Cette intervention a légitimement conduit le Commissaire européen en charge du dossier à dissoudre le groupe d'experts initialement désignés.

Dans ce contexte, les principales Organisations d'industriels spécialisés dans les Technologies de l'information (AFDEL, GIXEL, LESISS et SYNTEC Santé) **réitèrent leur attachement à la préservation de la sphère privée et au droit des citoyens à exprimer leur consentement.**

Le strict respect de l'espace de confiance des citoyens, en particulier dans le domaine de la santé et de l'aide aux personnes fragilisées sur leur lieu de vie, constitue une **absolue nécessité pour assurer un déploiement de ces technologies au service de la collectivité.**

La décision du Commissaire européen en charge de la protection des données, visant à confier l'éventuelle révision de la directive sur la protection des données personnelles à une instance composée de manière équilibrée et pluraliste, s'inscrit pleinement dans la prise en compte des attentes des citoyens européens.

Les organisations d'industriels spécialisés, dans leur domaine d'expertise et aux côtés des services de l'Etat, **participent déjà à de nombreux projets visant à renforcer la sécurité des données** : politique de confidentialité dans les établissements de santé, promotion des outils de messagerie homologués, élaboration des référentiels d'agrément des hébergeurs.

Ils réaffirment clairement leur volonté de soutenir, aux côtés de la Puissance Publique et des acteurs de la société civile concernés, toute initiative de nature à **renforcer l'espace de confiance légitimement attendu de nos concitoyens.**

LES SIGNATAIRES



AFDEL : (Association Française des Editeurs de Logiciels – www.afdel.fr) a été créée en octobre 2005 et rassemble les éditeurs autour d'un esprit de communauté. Porte-parole de l'industrie du logiciel en France, l'AFDEL compte aujourd'hui près de 160 membres (CA global : 2,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français, PME et Start up). L'association est le partenaire français de l'ESA (European Software Association).

Contact : Fabrice LARRUE – Responsable communication - flarrue@afdel.fr – 06 82 07 65 83



GIXEL : (Groupement Industriel de l'interconneXion et des systèmes Electroniques – www.gixel.fr) réunit les industries spécialisées dans les composants et dispositifs électronique embarqués ou implantés dont l'objectif est de stimuler dynamique industrielle des nouveaux marchés, en particulier eu égard aux besoins des membres de l'Union européenne.

Contact : Michel SCHALLER – Vice Président - michel.schaller@thalesgroup.com – 06 60 45 62 29



LESISS (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux – www.lesiss.org) a été créée en 2005 avec une trentaine d'entreprises. Aujourd'hui composée de plus de 80 adhérents, LESISS regroupe les industries des technologies d'information de santé et pour l'aide à la personne. Grands acteurs internationaux et PME expérimentées s'y côtoient afin d'élaborer les outils qui permettront une disponibilité équitable du système de santé pour tous les français et la réduction de la fracture sanitaire.

Contact : Yannick MOTEL - Délégué général ymotel@le6.org – 06 30 40 20 36